

AVIS DE VACANCE DE POSTE De Médecin évaluateur

Prise de fonction : Septembre - Octobre 2024

DESCRIPTION DE LA MDPH :

La MDPH est le guichet unique et le centre ressources pour les personnes en situation de handicap. Elle assure les missions d'information, d'accueil, d'évaluation des besoins de compensation, d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle.



CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION :

Sous l'autorité hiérarchique de la cheffe de service du pôle enfance de la MDPH, le médecin est :
- pour majeure partie de son activité chargé d'apporter son expertise-dans le cadre de l'évaluation des demandes d'accès aux droits à la MDPH, d'analyser les situations médicales en référence à la loi du 11 février 2005 sur les situations enfants, et plus ponctuellement-sur les situations adultes.

Les missions seront susceptibles d'évoluer en fonction des orientations retenues dans le cadre des évolutions réglementaires et du projet de direction de la MDPH.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les activités s'effectueront en binôme avec le second poste de médecin du pôle enfance.

Le médecin est garant de l'évaluation médicale du dossier des usagers. Au regard du guide-barème, il évalue un taux d'incapacité en équipe pluridisciplinaire lors des instances internes MDPH sur les prestations en lien avec l'évaluation globale des besoins de l'enfant et sur l'Allocation Éducation Enfant Handicapé. A ce titre, avec l'équipe pluridisciplinaire, il participe à la réflexion et à l'évaluation des demandes des usagers concernant : l'orientation scolaire (enseignement ordinaire, adapté, spécialisé), les aides à la scolarité (Parcours scolaire, aides humaines (AESH), Matériel Pédagogique Adapté...), l'orientation vers un service ou un établissement médico-social, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et la PCH (prestation de compensation du handicap), les cartes de mobilité inclusion, l'insertion professionnelle : RQTH, apprentissage accompagné...

Le Médecin MDPH émet un avis concernant les demandes d'aménagement d'examen dans le cadre de la scolarité d'un élève en ESMS. Il peut également être amené à émettre un avis sur les demandes de prise en charge du transport scolaire des enfants en situation de handicap dans le cadre de la continuité de service. Pour ce faire, le Médecin s'informe des procédures des transports en participant aux réunions et/ou en lien avec les services du département.

Il participe aux échanges de pratiques entre médecins du pôle enfance et du pôle adulte pour une analyse de situation individuelle et une mise à jour des connaissances en lien avec l'évolution des pathologies.

Il est amené à être sollicité de par son expertise par la RAPT sur des situations complexes qui le nécessitent.

Sur le pôle adulte, en soutien à l'équipe médicale et paramédicale, il peut être amené à faire des entretiens avec les usagers pour estimer l'éligibilité à l'Allocation Adulte Handicapé en évaluant la Restriction Substantielle et Durable à l'Emploi. Il peut aussi participer en tant qu'évaluateur aux instances en lien avec le champ de l'emploi, de l'orientation médico-sociale et de la Prestation de Compensation du Handicap.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Formation : Diplôme d'État de Docteur en médecine avec inscription au Conseil de l'ordre des médecins. (Médecine générale, médecine hospitalière, médecine physique et de réadaptation, psychiatrie, médecine scolaire, médico-social, PMI, santé au travail...)

Savoir-être

- Sens du relationnel, capacité à s'inscrire dans une démarche institutionnelle
- Capacité à évaluer une situation en tenant compte d'un diagnostic, de l'environnement de la personne et de ses besoins
- Aptitude à travailler en équipe
- Autonomie et esprit d'initiative
- Rigueur, méthode et disponibilité

Savoirs et savoir-faire

- Connaissance des différents types de handicap, de la politique du handicap, des acteurs et des dispositifs spécifiques plus spécifiquement la Prestation de Compensation du Handicap.
- Technique de conduite d'entretiens individuels avec les usagers
- Capacité à rédiger des écrits professionnels et capacité de synthèse
- Maîtrise des outils informatiques et capacité à s'adapter aux outils métiers spécifiques : les dossiers MDPH sont entièrement informatisés (logiciels métiers Iodas-Multigest, logiciel de Gestion électronique des documents, Word, Excel)

CONDITIONS D'EXERCICE

- Direction : Maison départementale des personnes handicapées
- Cadre d'emplois : Catégorie A
- Grade : Médecin territorial
- Résidence administrative : MDPH 22 – 3 rue Villiers de l'Isle Adam 22194 Plérin
- Service : MDPH - Pôle Enfance (environ 70%) et Pôle Adulte (environ 30%)
- Statut : CDD 3 ans de Droit Public (possibilité de CDIisation au terme d'un délai de 6 ans)
- Rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Poste soumis à la badgeuse : Oui

AVANTAGES

- 25 jours de congés annuels et possibilité de 21 jours de RTT pour un 39 heures (au prorata de la présence et de la quotité de travail)
- Télétravail envisageable en fonction des besoins du service (1 à 2 jours par semaine), après 6 mois d'ancienneté
- Versement forfaitaire destiné à couvrir une partie des cotisations complémentaires de santé
- Remboursement des abonnements de transport domicile-travail à hauteur de 75 %
- Droits aux prestations du CNAS

CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter Madame Stéphanie Gonidec au 02 96 01 97 40.

Les personnes intéressées par ce poste devront adresser leur candidature (lettre de motivation - CV- Diplôme -dernier bulletin de salaire- les dernières évaluations de l'entretien annuel s'il y en a à Monsieur le Président de la MDPH par courriel :stephanie.gonidec@mdph.cotesdarmor.fr